



A adopter, conserver, partager, afficher...

J'aime ma commune et je lui montre...

- J'attends le jour de collecte pour sortir mes poubelles et mes encombrants.
- Je respecte la propreté des espaces publics et je veille à nettoyer en cas de salissure accidentelle.
- Je composte mes déchets verts ou je les emmène à la déchetterie car il est interdit de les brûler.
- Je taille mes haies en limite de propriété, elles ne doivent pas empiéter sur le domaine public.
- Pour éliminer et réduire la propagation des plantes indésirables de manière écologique, je balaye devant mon habitation.
- La propreté, c'est l'affaire de tous. Alors je vise bien, je vise la poubelle. Par civisme et pour faciliter le travail des agents communaux, je ne jette pas mes déchets au sol et les jets de mégots, j'arrête.
- Je respecte les règles de distances pour mes plantations d'arbres ou de haies par rapport à mes limites séparatives (2 mètres minimum pour mes plantations de plus de 2 mètres et un demi mètre pour les autres)

Je fais vœux de silence...

- J'évite de bricoler et tondre le dimanche, je m'arrange pour le faire en semaine, de 8h à 20h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30. Si j'y suis obligé le dimanche, je le fais de 10h à 12h.
- Si je dois effectuer des travaux ou fêter un évènement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.

Je suis l'ami des bêtes, mais...

- Je tiens mon animal en laisse. Chien ou chat, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections.
- Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance (bruits ou odeurs) pour mes voisins.
- Je ne nourris pas les animaux errants (pigeons, chats, ...) afin de limiter leurs nuisances.

Je roule courtois...

- Je circule lentement dans le village.
- Je veille à ne gêner personne lorsque je stationne mon véhicule.

Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous.